



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

FO EST LÀ ET SERA TOUJOURS LÀ

À l'heure où cet édito est écrit nous sommes à la veille du CCN. Le Comité confédéral national où sont représentés les unions départementales et les fédérations nationales – par leurs secrétaires respectifs ou une/un membre de leur bureau –, la Commission exécutive, l'Union confédérale des retraités et le Bureau confédéral bien sûr. Bref, comme on le dit parfois, le « parlement » de FO dont le rôle, défini par nos statuts, est d'administrer la confédération.

Deux jours de réunions consacrées à l'exposé du rapport d'activité, au nom du Bureau confédéral, au débat sur ce rapport, puis à l'élaboration d'une résolution générale d'ac-

tualité, appuyée bien sûr sur les orientations issues des résolutions du Congrès des syndicats.

Deux jours d'administration aussi au sens de la gestion de la confédération.

La réunion de ce CCN sera – dans le contexte actuel de crise sanitaire et désormais de crise sociale et économique – à la fois un soulagement et un encouragement exemplaire.

Soulagement, car nous aurons mis en œuvre des dispositions importantes destinées à assurer la sécurité sanitaire de tout un chacun, salariés de la confédération et membres du CCN : utilisation maximale de l'espace pour assurer la distanciation physique, port du masque, mise à disposition de gel hydroal-

coolique, mesures permanentes de désinfection, aération et pauses, utilisation de la visioconférence pour les camarades tenus d'y participer à distance.

Soulagement, car il était indispensable qu'il se réunisse compte tenu de son rôle rappelé ci-dessus et du fait que nous avons dû annuler la réunion du mois de mars et n'avons pu faire le bilan de l'action de grève conduite tout au long de l'automne et de l'hiver der-

nier contre le projet de « système universel de retraite par points ».

Encouragement exemplaire, car face à cette situation générale, tant sur le plan sanitaire que social – explosion du chômage, annonces brutales de suppressions d'emplois et de fermetures

d'entreprises –, nous avons sans cesse mis l'accent sur le rôle indispensable des syndicats, de la négociation collective, des libertés syndicales, dont le droit de réunion. Nous voulions démontrer que nous étions en capacité de les faire respecter et encourager ainsi, à tous les niveaux, les syndicats FO à suivre cet exemple en continuant de tenir les réunions d'instances, de réunir et d'informer les adhérents, et plus largement les salariés.

La situation sanitaire ne doit pas confiner l'action syndicale, indispensable au respect et au progrès des droits des salariés. Que ce soit dit et ainsi démontré : FO est là, et sera toujours là, pour la justice sociale.

**« L'action syndicale
indispensable au
respect et au progrès
des droits
des salariés »**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr